

CAPES INTERNE – CAER – Histoire-Géographie

Épreuve orale

SUJET : Enseigner « La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines » en classe de Seconde

Questions :

1. En vous fondant sur les textes officiels et l'état des connaissances scientifiques, présentez les enjeux du sujet et vos objectifs (connaissances, capacités) pour le niveau de classe concerné.
2. Présentez un découpage en séances du sujet. Puis expliquez de quelle façon vous utiliseriez en classe tout ou partie de l'extrait de manuel proposé.
3. Commentez la production liée à la pratique de la classe et évaluez sa pertinence.

Composition du dossier :

A. Textes officiels

A.1. Extrait du programme d'histoire-géographie, *BOEN spécial* n°1 du 22 janvier 2019.

A.2. Extrait des ressources d'accompagnement du programme de Seconde, site Eduscol.

B. Textes scientifiques

B.1. AZOULAY, Vincent, *Athènes. Citoyenneté et démocratie au V^{ème} siècle avant J.-C.*, La Documentation photographique, Paris, CNRS éd., n°8111, mai-juin 2016, p. 12-14.

B.2. BRUN, Patrice, « Périclès est-il vraiment le grand homme de la démocratie athénienne ? À propos de Vincent Azoulay, *Périclès. La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme* », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, mis en ligne le 13/09/2023, consulté le 25/08/2025.

C. Extrait d'un manuel scolaire

Extrait du manuel d'histoire 2nde, sous la direction de LE QUINTREC Guillaume, Paris, Nathan, 2024, p. 42-43.

D. Production liée à la pratique de la classe

Évaluation de fin de séquence : les caractéristiques de la démocratie et de la thalassocratie athéniennes à l'époque de Périclès (analyse critique de documents).

A. Textes officiels

A.1. Extrait du programme d'histoire-géographie pour la classe de seconde générale et technologique, *BOEN spécial n°1* du 22 janvier 2019.

- **Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (10-12 heures)**

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe. On peut pour cela : <ul style="list-style-type: none">– distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ;– montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ;– montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">▪ Périclès et la démocratie athénienne.▪ Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain.▪ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.

A.2.

Extrait des ressources d'accompagnement du programme de Seconde générale et technologique, site Eduscol.

La démocratie athénienne et l'empire romain ont tous deux incarné des modèles de domination et de civilisation dans le cadre politique de la cité antique. Ils sont devenus pour les époques postérieures des références fondatrices. Cette longue postérité a donné lieu à des lectures plurielles : ainsi [...] de l'image du « siècle de Périclès » comme moment de plénitude forgée et développée aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles essentiellement en Allemagne, quand Rousseau voyait en lui l'image de la corruption par le luxe et la richesse [...].

Pour ce thème, les points de passage et d'ouverture sont consacrés à trois personnages qui incarnent pour chacun d'entre eux une époque et un mode de pouvoir. La question de la place des acteurs en histoire se pose donc ici, et de façon particulièrement vive pour l'Antiquité. En effet, ces personnages incarnent fortement leur époque, mais les sources les concernant sont finalement rares, contrairement aux très nombreux jugements et relectures dont ils ont fait l'objet. Il est donc difficile d'aborder ces personnages en évitant anachronisme, jugements trop positifs ou négatifs, surestimation ou sous-estimation de leur rôle [...].

Périclès et la démocratie athénienne

Au-delà du personnage, et sans aller jusqu'à reprendre l'expression de « siècle de Périclès », on peut parler d'un « moment Périclès » [...]. Ce moment peut être analysé comme la mise en place d'une certaine lecture de la démocratie, comme un équilibre entre liberté et lois, égalité et hiérarchie, participation politique et niveau de richesse. L'idée est de montrer que ce modèle n'est jamais figé, toujours soumis à débat, que ce soit à l'intérieur de la cité (les débats à l'Écclésiastion ainsi que l'ostracisme peuvent le montrer) ou dans sa politique extérieure, entre démocratie et pouvoir impérial. L'intérêt peut être de montrer que derrière ces discussions, le caractère fondateur de la démocratie athénienne réside dans les questions qu'elle pose : qui est le plus légitime entre l'élite et l'expert ? Quelles limites entre démocratie et démagogie ? Comment garantir l'isonomie face aux inégalités sociales ? Comment concilier les principes de la démocratie et la réalité d'une domination impériale, sachant que la thalassocratie rapporte des ressources qui aident le fonctionnement démocratique ?

B. Textes scientifiques

B.1. AZOULAY, Vincent, *Athènes. Citoyenneté et démocratie au V^{ème} siècle avant J.-C.*, La Documentation photographie, Paris, CNRS éd., n°8111, mai-juin 2016, p. 12-14.

Après les guerres médiques (490-479 avant J.-C.), les Athéniens prirent la tête d'une ligue, regroupant plus de deux cent cités réparties sur tout le pourtour de la mer Égée, et dont le but était de prévenir le retour des Perses dans le monde grec. Rapidement, cette alliance, dont le centre se trouvait à Délos, se transforma en empire au service des Athéniens et, en particulier, des citoyens les plus pauvres de la communauté [...]. Ainsi est-il tentant de mettre en relation le transfert à Athènes du trésor de la ligue de Délos, peu avant 454 avant J.-C., avec la création des premières indemnités de participation civique (*misthoi*), à la fin des années 450. Les juges des tribunaux athéniens furent désormais rétribués de façon à ce que les citoyens les moins fortunés fussent en mesure de siéger lors des procès, sans crainte de perdre une journée de salaire : de formelle, la démocratie devenait peu à peu réelle et ce, en partie, grâce à l'argent des alliés. De la même façon, les Athéniens financèrent sur les fonds communs de l'alliance la construction de plusieurs bâtiments, ce qui permit de donner des salaires à tous ceux qui, citoyens ou non, étaient impliqués dans ces grands chantiers. Le cas du Parthénon, construit entre 448 et 437 avant J.-C., est à cet égard emblématique : financé pour partie grâce au tribut prélevé sur les alliés, le monument abrita par la suite le trésor fédéral en son sein, symbolisant à merveille le durcissement, voire la pétrification, de l'impérialisme athénien ! [...] Le peuple, considéré sociologiquement comme la masse des plus pauvres, avait donc un intérêt tout particulier au maintien de l'empire, dont il tirait d'importants avantages [...]. Souvent issus de milieux fortunés, les principaux magistrats étaient ainsi l'objet d'une surveillance toute particulière, tant formelle qu'informelle. Sur le plan institutionnel, la vérification passait, en premier lieu, par la reddition des comptes, qui intervenait au terme du mandat du magistrat [...]. Les Athéniens disposaient aussi du pouvoir de déposer les magistrats de la cité en cours de mandat : chaque mois, les Athéniens votaient à main levée la confirmation de leurs magistrats. En cas de vote négatif, ces derniers étaient déposés sur le champ. C'est probablement la procédure dont Périclès fut victime en 430-429 avant J.-C., lorsqu'il fut déchu momentanément de sa charge de stratège [...]. En dernier lieu, les Athéniens disposaient d'un mode de contrôle plus général sur les élites de la cité, la procédure d'ostracisme. Instituée à la suite des réformes clisthéniennes, la mesure consistait à exiler une personnalité jugée trop influente pour dix ans, de façon à limiter les risques d'un retour de la tyrannie.

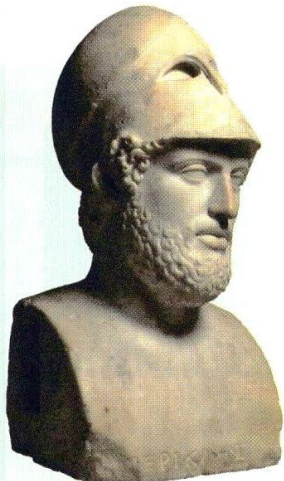
B.2. BRUN, Patrice, « Périclès est-il vraiment le grand homme de la démocratie athénienne ? À propos de Vincent Azoulay, *Périclès. La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme* », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, mis en ligne le 13/09/2023, consulté le 25/08/2025.

Pour Vincent Azoulay le succès politique de Périclès s'explique par ses origines sociales et familiales (son père, Xanthippos, a été stratège au moment des guerres médiques, son grand-oncle Clisthène est l'instigateur des réformes qui ont créé les institutions démocratiques) ainsi que par ses mérites personnels. Stratège, c'est-à-dire chef militaire durant quinze années successives (les élections étaient annuelles), il marque ses contemporains par son éloquence, sa capacité à faire accepter les réformes qu'il propose, ce que Vincent Azoulay désigne sous le nom de *charisme* (du grec *charis*, « la grâce »). Le foisonnement intellectuel d'Athènes, la richesse de la cité – qui s'appuie sur l'exploitation des alliés de la Ligue de Délos par le biais du *phoros*, c'est-à-dire du tribut – sont les atouts de sa politique : cette manne financière permet la construction de bâtiments prestigieux (le Parthénon, inauguré en 438) mais aussi le versement de salaires pour le fonctionnement démocratique (le *misthos*, pour la participation aux tribunaux du peuple). Mais on ne saurait pour autant parler d'un « pouvoir personnel » de Périclès associé à l'image d'un pouvoir tyrannique. Si celui-ci a été constamment réélu, c'est qu'il possédait la confiance de la majorité de ses concitoyens. De même, la charge de stratège est collégiale : tous les ans, les citoyens athéniens élisent dix stratèges et il n'y a pas dans la démocratie athénienne « péricléenne » de poste détenu par une seule personne. Enfin, Périclès, loin d'être intouchable, a été en son temps la cible d'attaques de la part des poètes comiques athéniens, comme Cratinos.

C. Extrait d'un manuel scolaire

EXPLORER

PRÉLEVER
DES INFORMATIONS



Périclès (vers 495 à 429 av. J.-C.)
Buste de Périclès en marbre, copie du II^e siècle av. J.-C., British Museum, Londres.

>> Biographie p. 263

1 Pourquoi appelle-t-on le V^e siècle av. J.-C. le « siècle de Périclès » ?



Un homme politique bien connu

Stratège de 443 à 429 av. J.-C., Périclès est l'un des hommes politiques les mieux connus de l'Antiquité. Son portrait a été fait par les historiens grecs Thucydide (V^e siècle av. J.-C.) et Plutarque (II^e siècle ap. J.-C.).

L'archéologie témoigne aussi de l'action de Périclès, puisque les vestiges de l'Acropole d'Athènes sont essentiellement ceux des bâtiments construits sous la direction de Périclès et de son ami, le sculpteur Phidias.

Démocratie et impérialisme

Brillant orateur, petit-neveu de Clisthène, il poursuit la démocratisation d'Athènes. Mais, pour Périclès, la démocratie est étroitement liée à son empire. C'est pourquoi il renforce la marine et conforte le contrôle d'Athènes sur ses alliés de la ligue de Délos.

Sa politique expansionniste suscite des jalousies et des rivalités qui provoquent la guerre du Péloponnèse. Loin de faire l'unanimité, Périclès a souvent été critiqué par ses concitoyens.

1 Le portrait de Périclès par Thucydide

Périclès avait de l'influence en raison de la considération que l'entourait et de la profondeur de son intelligence ; il était d'un désintéressement absolu ; sans attenter à la liberté, il contenait la multitude qu'il menait. N'ayant acquis son influence que par des moyens honnêtes, il n'avait pas à flatter la foule. Grâce à son autorité personnelle, il pouvait lui tenir tête et même lui montrer son irritation [...]. Ce gouvernement portait le nom de démocratie, en réalité c'était le gouvernement d'un seul homme.

Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, II, fin du V^e siècle av. J.-C. Traduction Jean Voilquin, éditions Garnier-Flammarion.

2 Périclès et la grandeur d'Athènes

Ce qui causa le plus de plaisir aux Athéniens et contribua le plus à embellir leur ville, ce qui frappa le plus l'imagination des étrangers, ce qui seul atteste que cette puissance tant affirmée de la Grèce et son antique prospérité ne sont pas des mensonges, ce furent les monuments construits par Périclès. De tous les actes de son administration, c'est celui dont ses ennemis étaient le plus jaloux, celui qu'ils dénigraient le plus. Ils criaient dans les assemblées que le peuple s'était déshonoré et qu'il avait mauvaise réputation pour avoir transféré de Délos à Athènes le trésor commun des Grecs. [...] Et Périclès alors d'enseigner aux Athéniens qu'ils n'avaient pas à rendre compte de l'argent aux alliés puisqu'ils faisaient la guerre pour eux et tenaient en respect les Barbares⁽¹⁾. [...] Maintenant que la cité est suffisamment pourvue des choses nécessaires à la guerre, il faut qu'elle convertisse ses ressources en ouvrages qui, une fois achevés, lui vaudront une immortelle renommée et qui, au cours de leur exécution, maintiendront le bien-être chez elle.

Plutarque, *Vie de Périclès*, XII, II^e siècle ap. J.-C. Traduction d'Anne-Marie Ozanam sous la direction de François Hartog, éditions Gallimard, Quarto, 2002.

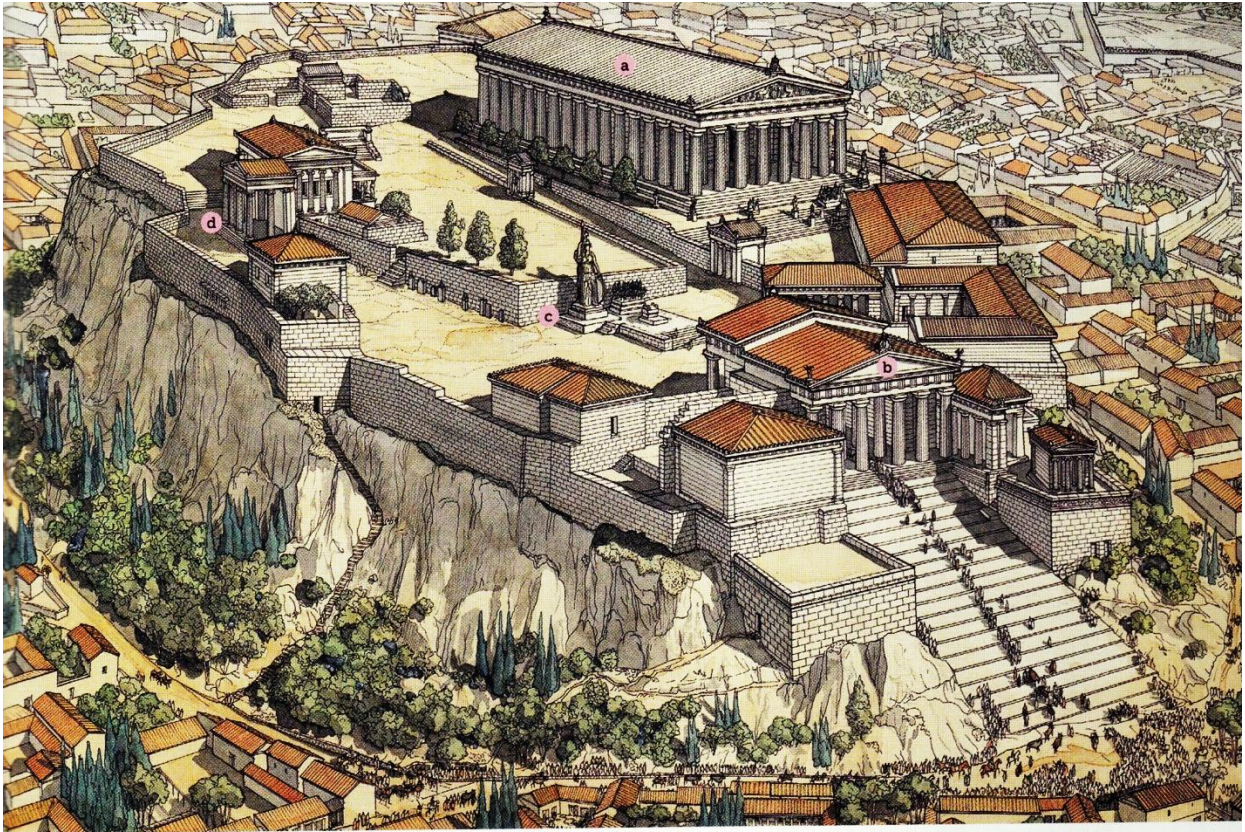
(1) Tous les peuples non grecs.



3 Tesson d'ostracisme portant le nom de Périclès

L'ostracisme est un vote qui permet de bannir pendant dix ans un homme jugé indésirable. Le citoyen athénien inscrivait sur un tesson de poterie (ostrakon) le nom de celui qu'il voulait ostraciser. 11 000 ostraka ont été retrouvés à Athènes. Sur celui-ci on peut y lire : « Périclès, fils de Xanthippe ».

Musée de l'Agora, Athènes.



4 L'Acropole d'Athènes après les travaux de reconstruction

L'Acropole, grand sanctuaire consacré principalement au culte d'Athéna, a été détruite en 480-479 av. J.-C. par les Perses. Périclès supervise de grands travaux de reconstruction.

Reconstitution de l'Acropole pendant les Panathénées, aquarelle de Jean-Claude Golvin, Musée départemental Arles antique.

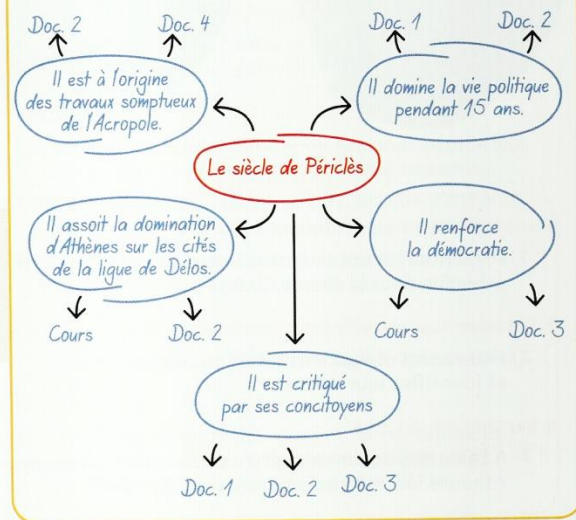
- a Le Parthénon**, construit entre 447 et 438 av. J.-C., abrite le trésor de la ligue de Délos et la statue chrysoéléphantine d'Athéna Parthénos (vierge) réalisée par Phidias.
- b Les Propylées**, construits entre 437 et 432 av. J.-C., constituent l'entrée monumentale du site.
- c La statue d'Athéna Promachos** (qui combat au premier rang), en bronze, est haute de 10 mètres : on voit briller au loin la pointe de sa lance.
- d L'Erechthéion**, achevé en 406 av. J.-C., est le principal temple, dédié à Athéna, Poséidon et Erechthée (roi légendaire d'Athènes).

MÉTHODO

Afin de compléter le schéma, utilisez votre cours et citez des passages pertinents des documents. Les citations doivent être courtes, présentées entre guillemets et vous devrez expliquer vos choix.

ACTIVITÉ

Repérez, dans les documents, les éléments qui permettent de compléter le schéma ci-dessous et d'expliquer pourquoi on appelle le V^e siècle « le siècle de Périclès ».



D. Production liée à la pratique de classe

Contexte : L'évaluation qui suit est proposée en fin de séquence à des élèves de 2nde générale et technologique. Il s'agit de la deuxième évaluation d'histoire de l'année. Elle est réalisée sous la forme d'un devoir-maison. Les élèves disposent d'une semaine pour traiter le sujet. La classe étant d'un niveau hétérogène, l'enseignant propose à ses élèves un questionnaire qui peut servir de « coup de pouce ».

Consigne : A partir de ces deux documents, vous expliquerez les caractéristiques de la démocratie et de la thalassocratie athéniennes à l'époque de Périclès.

« Coup de pouce »

- 1) **Documents 1 et 2 :** Présentez ces deux documents de façon détaillée.
- 2) **Document 2 :** Relevez la définition de la démocratie donnée par Périclès.
- 3) **Documents 1 et 2 :** Identifiez les informations concernant le fonctionnement de la démocratie athénienne et expliquez-les à l'aide de vos connaissances.
- 4) **Document 2 :** Citez et expliquez les passages du texte où Périclès fait référence à la thalassocratie athénienne.
- 5) **Document 2 :** Citez et expliquez un passage du discours qui pourrait faire référence aux travaux menés sur l'Acropole à l'époque de Périclès.
- 6) **Document 1 :** Situez et décrivez l'Acropole.

Document 1 – « Le siècle de Périclès » vu par un peintre allemand (1852)



Impression colorisée réalisée à partir d'une huile sur toile de Philippe Von Foltz (1805-1877).

Document 2 – L'éloge de la démocratie par Périclès

En 431 avant J.-C., Périclès prononce une oraison funèbre en l'honneur des Athéniens qui sont morts pendant les premiers combats de la guerre du Péloponnèse.

« Nous ou bien nos pères, nous nous sommes dévoués pour repousser les assauts d'une guerre soit barbare soit grecque [...]. Notre régime politique ne propose pas pour modèle les lois d'autrui, et nous sommes nous-mêmes des exemples plutôt que des imitateurs. Pour le nom, comme les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité, c'est une démocratie [...]. Ce n'est pas l'appartenance à une catégorie, mais le mérite, qui vous fait accéder aux honneurs ; inversement, la pauvreté n'a pas pour effet qu'un homme, pourtant capable de rendre service à l'État, en soit empêché [...]. Une même personne peut à la fois s'occuper de ses affaires et de celles de l'État ; et quand des occupations diverses retiennent des gens divers, ils peuvent pourtant juger des affaires publiques sans rien laisser à désirer [...]. Et par nous-mêmes nous jugeons ou raisonnons comme il faut sur les questions ; car la parole n'est pas à nos yeux un obstacle à l'action ; c'en est un, au contraire, de ne pas s'être d'abord éclairé par la parole avant d'aborder l'action à mener [...]. En résumé, j'ose le dire : notre cité, dans son ensemble, est pour la Grèce une vivante leçon [...]. C'est ce que montre la puissance même que nous avons acquise [...] : nous avons contraint toute mer et toute terre à s'ouvrir devant notre audace, et partout nous avons laissé des monuments impérissables. »

Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Livre II, écrit en 423-411. Texte établi et traduit par Jacqueline de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, 1962.